



République d'Haïti  
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)  
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT  
SÉLECTION DE CONSULTANT

Haïti, Projet Emplois dans le Secteur Privé et Transformation Economique (PSJET)

**Mission** : Recrutement d'un Consultant pour la Formation des entrepreneurs des MPME : définition d'un plan et d'une stratégie de formation dont l'activité est figurée dans la Composante 1 du PSJET.

**Numéro de Don** : D875-HT

**Numéro de référence de l'AMI** : 002B

**Numéro de référence du marché** : HT-UCP/MEF-278382-CS-QBS

**Approche de marché** : concurrence ouverte à l'international

1. La République d'Haïti a reçu un financement de la Banque Mondiale (BM) en vue d'exécuter le **Projet Emplois dans le Secteur Privé et Transformation Economique (PSJET)**. Une partie du montant de ce Don sera utilisé pour le Recrutement d'un Consultant pour la Formation des entrepreneurs des MPME : définition d'un plan et d'une stratégie de formation.
2. Les candidats sélectionnés pour former la liste restreinte seront invités à demander à l'UCP/MEF les TDR complets de la mission à l'adresse électronique [ucpsecretariat@gmail.com](mailto:ucpsecretariat@gmail.com) copie à [lys\\_faucher@yahoo.fr](mailto:lys_faucher@yahoo.fr) ou sous format papier au # 19 Rue Armand Holly, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti ou à l'impasse Colomb deuxième barrière rouge après la barrière de l'UNICEF, tel :509 29432044.
3. Les prestations s'étaleront sur une durée de six (6) mois, à compter de la signature du contrat.
4. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) par l'intermédiaire de l'Unité de Coordination de Projets (UCP) invite des entreprises commerciales admissibles et légalement constituées en Haïti ou à l'international de manifester leur intérêt à fournir les services susmentionnés. Les consultants intéressés doivent fournir les informations, **en français**, démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services.
5. Critère d'établissement de la liste restreinte : Le consultant doit être une entreprise spécialisée avec au moins dix (10) ans d'expérience dans la fourniture d'une assistance technique pour la Formation des entrepreneurs des MPME et la définition d'un plan et d'une stratégie de formation. Le consultant devra compter dans son équipe au moins : un chef d'équipe ayant de préférence un doctorat et 7 ans d'expérience minimum au niveau international dans la formation à l'initiative personnelle, l'entrepreneuriat, le comportement organisationnel et la psychologie du travail ; un expert francophone, ayant une Maîtrise (BAC+5) en sciences économiques, entrepreneuriat ou gestion, et ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine du conseil et/ou de la formation à l'entrepreneuriat et un expert formateur local avec au minimum une Maîtrise (Bac+5) en Sciences de l'Education, sciences économiques, entrepreneuriat ou gestion d'entreprise, dix (10) ans d'expérience en entrepreneuriat en Haïti et une bonne connaissance du secteur privé local.
6. Il est porté à l'attention des consultants les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du *“Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI)”* - Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et qui se trouve sur le site Web suivant : [www.worldbank.org/procure](http://www.worldbank.org/procure) sont applicables.
7. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Basée sur la Qualité (QBS), telle que décrite dans le Règlement indiqué au paragraphe 6 du présent avis.
8. Pour renforcer leurs compétences respectives, des consultants peuvent s'associer sous la forme de groupement conjoint et solidaire ou d'un accord de sous-traitance.
9. Les manifestations d'intérêt, en français, doivent être transmises par courrier électronique au plus tard le 5 Juillet 2023 aux courriels suivants [ucpsecretariat@gmail.com](mailto:ucpsecretariat@gmail.com) et [lys\\_faucher@yahoo.fr](mailto:lys_faucher@yahoo.fr)